

# Territoire en Mouvement

Revue de Géographie et d'Aménagement

## Appel à textes

### LE DEVELOPPEMENT DURABLE DANS L'OUTRE-MER DE LA TRANSPOSITION D'UN MODELE AUX STRATEGIES D'ADAPTATIONS

#### Résumé

Dans les collectivités d'Outre-Mer, le paradigme du *développement durable* est mobilisé comme un facteur d'intervention territoriale et géopolitique, en demeurant aussi un vecteur transposé de planification à l'échelle régionale légitimé au nom d'une continuité d'intégration républicaine et d'un devoir de préservation écologique (parcs naturels, aires de conservations, schémas directeurs d'aménagement...). Pourtant, le *développement durable* se conjugue selon des usages et des cadres d'action variables, en raison des contraintes locales attachées à ces espaces. Ce numéro de *Territoire en Mouvement* explore conjointement les dispositifs d'adaptations endogènes et leur reconnaissance (nationale et européenne).

#### Appel

La population des collectivités d'Outre-Mer est estimée à 2,1 millions (INSEE, 2010), répartie entre la Réunion (40 %), la Martinique (20 %), la Guadeloupe (20 %), la Guyane (10 %), et enfin, Mayotte (10 %), ancienne collectivité territoriale accédant au statut de département depuis mars 2011.

La croissance démographique y est, en moyenne, quatre fois plus forte qu'en Métropole et les 16-25 ans représentent plus du tiers des habitants (37 %). Dans tous les cas, les fonctions assignées à ces territoires durant les périodes coloniales, les projets postcoloniaux de développement (1946-1982) et l'alignement socio-économique sur une des nations les plus riches de la planète, conditionnent l'apport et les modes d'intégration d'un peuplement issu de migrations planifiées ou non.

Chacune de ces collectivités se heurte au handicap de son insularité, réelle ou apparentée (Guyane). Au-delà de la dimension physique, ce concept qualifie des espaces fermés à leurs environnements géopolitiques et géoéconomiques. Extravertis vers la métropole en termes de représentations, de commerce et de gouvernance, les collectivités d'Outre-Mer sont en rupture avec les Etats des Caraïbes de l'océan Indien ou de l'Amérique du Sud. Tour à tour perçus comme vitrine franco-européenne ou vestiges coloniaux, les écueils de partenariats politiques ou économiques ferment les projets de développement local, favorisent aussi les monopoles d'importations et sont responsables du déficit de la balance commerciale.

Rappelons, enfin, que ces espaces sont tributaires des transferts métropolitains (emplois des collectivités territoriales ou organismes déconcentrées, constructions d'infrastructures, allocations sociales) et européens (dynamique de projets fondée sur l'alignement de la RUP sur la moyenne européenne). Finalement, ces espaces vulnérables sont régulièrement soumis à des crises consécutives, entre autres facteurs macro-économiques, au déséquilibre entre une croissance démographique et la faible disponibilité des ressources.

Légitimé au nom d'une continuité d'intégration républicaine et d'un devoir de préservation écologique, le paradigme du *développement durable* se conjugue selon une géométrie variable en raison des singularités qui caractérisent ces territoires ultra-marins. Le concept est mobilisé comme un facteur d'intervention géopolitique à l'échelle régionale, mais demeure un vecteur de maîtrise territoriale (parcs naturels, aires de conservations...).

<http://tem.revues.org/>

# Territoire en Mouvement

Revue de Géographie et d'Aménagement

Appel à textes (page 2/4)

## LE DEVELOPPEMENT DURABLE DANS L'OUTRE-MER DE LA TRANSPOSITION D'UN MODELE AUX STRATEGIES D'ADAPTATIONS

Dans les collectivités d'Outre-Mer, la biodiversité et le patrimoine, considérés dans ses acceptions matérielles et immatérielles les plus larges, sont érigés en levier potentiel de croissance et de bien-être à long terme, mais, une fois de plus, associée à des modèles transposés et subventionnés ; ceci constitue un paradoxe au regard des particularités à protéger.

En Guyane, cette notion est fortement adossée à la protection d'un environnement écologique sacralisé, à préserver et à étudier. Pourtant, la singulière biodiversité flori-faunistique de l'unique entité européenne sud-américaine et amazonienne est néanmoins inexploitée, en restant antinomique avec l'extraction aurifère : celle-ci est considérée comme polluante et associée à une immigration illégale. Enfin, cet espace est aussi le support d'intérêts géopolitiques liés aux marchés internationaux des télécommunications. L'assignation de réserve naturelle consacrée par la création d'un Parc national en 2007 (Parc Amazonien de Guyane) a conduit à une reconnaissance institutionnelle de groupes socioculturels attachés à des espaces patrimonialisés (hinterland forestier, amont des bassins fluviaux), mais aussi à une intégration géopolitique d'aires dévolues à l'activité aurifère (légale et illégale).

En Martinique, en Guadeloupe et à Mayotte, le *développement durable* s'applique au tourisme, qui constitue une branche économique essentielle. En outre, il inclut la gestion des risques naturels, la valorisation des aires protégées, les effets des pollutions agricoles (chlordécone), le marché et la production des cultures vivrières (innovation et systèmes agraires durables).

A la Réunion, dont l'exportation de la filière canne-sucre-rhum est essentiellement destinée à la Métropole, a, toutefois, une production agricole locale importante (culture vivrière et élevage). Le *développement durable* souffre du manque de politiques d'exportations des marchés vers l'Afrique ou la recherche d'activités nouvelles.

Aussi, peut-on interroger cette stratégie et sa durabilité, au regard de la dépendance renouvelée des territoires (et des déclinaisons locales). On peut questionner l'effet d'entraînement que ces financements peuvent avoir (maîtrise de ces nouveaux cadres de financements par les collectivités territoriales par exemple). La gestion des ressources naturelles, la biodiversité, mais aussi la santé, la gestion des déchets, l'eau, l'habitat, la pollution, la vulnérabilité des populations des régions et départements d'Outre-Mer, constituent des axes de recherche privilégiés pour aborder cette question du *développement durable*. On sait que les indicateurs relatifs à chacun de ces thèmes sont parmi les plus faibles des régions françaises. Par ailleurs, si les modèles socioéconomiques et culturels de référence fondés sur l'alignement métropolitain trouvent leurs limites, les modèles coutumiers traditionnels ou issus de l'immigration ne forment plus de structures assez puissantes pour pallier les inégalités des processus d'intégration (Guyane, Réunion). Par conséquent, les cycles de modèles de développement se succèdent, fermant toujours le département à son environnement régional, sans plus de succès en matière de croissance des ressources locales.

Dans le temps long, cette situation produit une rupture entre des modes de vie calés sur les modèles métropolitains, et ceux comparables aux pays à PIB/hab. faible des pays sud-américains. Cette divergence conditionne des vulnérabilités économiques, sociales, sanitaires touchant la population étrangère, mais aussi résidente au sein de territoires en marge (quartiers d'habitat non planifiés, enclaves fluviales ou littorales).

<http://tem.revues.org/>

# Territoire en Mouvement

Revue de Géographie et d'Aménagement

Appel à textes (page 3/4)

## LE DEVELOPPEMENT DURABLE DANS L'OUTRE-MER DE LA TRANSPOSITION D'UN MODELE AUX STRATEGIES D'ADAPTATIONS

Pourtant, on observe l'émergence de stratégies d'adaptation, germes certes contraints de formes de développement fondés sur des règles différentes du modèle républicain. Ainsi, l'hyper-dépendance aux transferts métropolitains et à ceux de l'Union européenne, contribue-t-elle à la croissance d'un secteur informel structuré associé à la mondialisation des réseaux d'échanges transnationaux. En outre, on assiste à des mutations des registres linguistiques et des catégories sociales. Enfin, émergent de nouveaux rapports d'altérités et de reconnaissance entre les groupes socioculturels.

Ces mutations en cours s'imposent dans des territoires, de façons différentes, au regard de la multipolarité et du cloisonnement des ensembles urbains, des quartiers ou encore des bassins fluviaux frontaliers.

De fait, ce constat soulève évidemment un questionnement sur les cadres et stratégies institutionnels actuels mobilisés dans une perspective de développement et de durabilité.

Mais il conduit, en creux, à réfléchir sur les stratégies d'informalités alternatives produites, à leurs conséquences structurelles et à leur pertinence dans le temps.

En effet, comment participent-elles à la création de plus-values économiques, sociales, culturelles, politiques ? Comment ces interactions sociales créent-elles aujourd'hui des modèles dans le cadre de processus de bricolage ? Comment ces hybridations, en marge des modèles transposés, deviennent-elles, paradoxalement, les conditions d'une véritable durabilité sociétale ouvrant des perspectives de croissance économique et de mieux-être social aux échelles régionale et locale ?

Les propositions d'articles, traitées sous l'angle de l'aménagement et du développement des territoires (quelles que soient les échelles et les thématiques), tiennent en quatre points :

- les réflexions et les cas d'études sur la mobilisation de ressources, réelles ou supposées, au sein de projets de planification territoriale (politique de la ville, du logement, habitat, réseaux routiers, patrimoine) ;
- les modes de gestion d'une économie fondée sur la valeur - symbolique et/ou marchande - du patrimoine écologique et paysager, la valorisation durable de la biodiversité, l'économie sociale et solidaire ;
- les stratégies d'adaptation mises en œuvre : les processus socio-économiques et socioculturel, économie informelle, solidarité et concurrence entre des groupes identifiés, réseaux transnationaux et migrations, dynamique d'intégration sociospatiale ;
- la prise en compte institutionnelle et les modes de vie de groupes sociaux vivant dans des aires protégées : groupes amérindiens et bushinengue en Guyane, mais aussi d'autres collectifs confrontés à des espaces de mêmes types.

# Territoire en Mouvement

Revue de Géographie et d'Aménagement

Appel à textes (page 4/4)

## LE DEVELOPPEMENT DURABLE DANS L'OUTRE-MER DE LA TRANSPOSITION D'UN MODELE AUX STRATEGIES D'ADAPTATIONS

*Territoire en Mouvement* publie principalement des travaux issus de la géographie et de l'aménagement-urbanisme. Les approches interdisciplinaires sont appréciées, autant que les approches ouvertes vers d'autres disciplines des sciences humaines et sociales (sociologie, démographie, anthropologie, économie, droit, histoire), sous la condition d'envisager la dimension spatiale et/ou territoriale de l'objet d'étude.

Les auteurs doivent respecter les normes éditoriales de la revue (<http://tem.revues.org/1379>). Un article ne doit pas dépasser 50 000 signes espaces compris ; les illustrations en noir et blanc ne doivent pas être intégrées dans le texte (seulement leur emplacement) et doivent être envoyées en fichiers séparés, sous format natif (TIFF, JPEG, AI...).

Les textes peuvent être rédigés en français ou en anglais, accompagnés obligatoirement de la traduction du titre et d'un résumé et de mots-clés dans les deux langues. L'article est évalué en double aveugle.

Les propositions (titre, résumé jusqu'à une page) sont à envoyer à Frédéric Piantoni ([frederic.piantoni@univ-reims.fr](mailto:frederic.piantoni@univ-reims.fr)) ou Dorothee Serges ([dserges@univ-paris3.fr](mailto:dserges@univ-paris3.fr)) au plus tard le 15 mars 2014. Après notification de l'accord du comité de rédaction sur la proposition (mai 2014), les auteurs devront envoyer leur article avant le 30 septembre 2014.

Propositions (résumés et titres) : **15 mars 2014**

Avis du Comité de Rédaction sur les propositions : **mai 2014**

Articles complets : **30 septembre 2014**

Contacts : [frederic.piantoni@univ-reims.fr](mailto:frederic.piantoni@univ-reims.fr) et [dserges@univ-paris3.fr](mailto:dserges@univ-paris3.fr)

### Frédéric PIANTONI

Maître de Conférences en Géographie  
Université de Reims Champagne-Ardenne  
UMR CePed (Paris Descartes, INED, IRD)  
UFR de Lettres et Sciences Humaines - Géographie  
57 rue Pierre Taittinger  
51096 REIMS Cedex  
[frederic.piantoni@univ-reims.fr](mailto:frederic.piantoni@univ-reims.fr)

### Dorothee SERGES

Post-doctorante  
IHEAL CREDA  
28 rue Saint Guillaume  
75007 PARIS  
[dserges@univ-paris3.fr](mailto:dserges@univ-paris3.fr)

<http://tem.revues.org/>



## NOTE AUX AUTEURS – REVUE TERRITOIRE EN MOUVEMENT

Tout article doit répondre aux normes de publication indiquées ci-dessous. **Le non respect de ces normes entraînera le renvoi systématique de l'article à son auteur** pour mise aux normes avant présentation au comité de rédaction de la revue et évaluation par deux lecteurs (processus anonyme).

Tout article doit être envoyé en version électronique au Directeur de Publication de la revue Territoire en Mouvement ou au pilote de numéro en cas d'appel à textes. L'auteur n'est en aucun cas rémunéré. Il est responsable du contenu de son article. Il s'engage à ne pas retirer son texte et à ne pas le présenter à une autre publication ou sur un site d'archives ouvertes sur internet pendant la période qui sépare son acceptation par le Comité de Rédaction de sa publication. A parution, l'auteur recevra (à l'adresse indiquée dans l'entête de son article) cinq tirés à part de son texte accompagnés d'un exemplaire du numéro dans lequel paraît son article.

**La taille de l'article ne devra pas dépasser 50 000 signes espaces compris.** Il devra impérativement comporter un titre en français et en anglais (100 signes maximum chacun), un résumé en français et en anglais (2 000 signes maximum chacun), 5 mots clés en français et en anglais, le corps de l'article avec une introduction, des parties et des sous parties numérotées (1. TITRE – 1.1. Titre – 1.1.1. Titre), une conclusion et une bibliographie respectant les normes et la présentation indiquées plus bas.

**Le texte doit être fourni en format word** (.doc .docx .rtf) sans mise en forme.

**L'identité de l'auteur** doit être présentée comme suit :

DUPONT Denis  
Maître de Conférences  
Université de ...  
115 rue du Faubourg  
59000 LILLE  
denis.dupont@yahoo.fr

**Les illustrations/figures/cartes originales et photos doivent être fournies en fichiers séparés en format natif** (.ai .eps .tif .jpeg peu compressé) et les **tableaux en format word** (.doc .docx .rtf) **ou excel** (.xls .xlsx), leur titre situé hors du cadre au dessus à gauche, la source en dessous à gauche. Leur emplacement doit être signalé dans le texte selon la formule : Insérer figure 1, insérer tableau 1, insérer carte 1...

**Attention : tous les documents sont publiés en noir et blanc**, l'auteur doit donc s'assurer qu'ils restent lisibles dans ces conditions. Le format maximum est de 17cm x 25cm et leur nombre limité à 5 par article.

**La bibliographie, limitée à 20 références d'auteurs cités dans l'article**, doit être listée par ordre alphabétique en fin d'article.

Une **référence bibliographique introduite dans le texte** se présentera comme suit : D. Dupont (2006) ou D. Dupont (2006 : 20) ou D. Dupont (2006 : 20-21).

Une **référence bibliographique citée dans le texte** de la manière suivante : (Dupont, 2006) ou (Dupont, 2006 : 20) ou (Dupont, 2006 : 20-21).

Pour un **ouvrage** : Dupont D., 2006, *Titre de l'ouvrage*, Lieu d'édition : éditeur, xx p.

Pour un **ouvrage collectif** : Dupont D., Dupond D. (dir), 2006, *Titre de l'ouvrage*, Lieu d'édition : éditeur, xx p.

**Participation à un ouvrage collectif** : Dupont D., 2006, Titre de la participation, in Dupond D., *Titre de l'ouvrage*, Lieu d'édition : éditeur, pp. xx-xx

**Article de revue** : Dupont D., 2006, Titre de l'article, *Nom de la revue*, Vol. x, N°x, pp. xx-xx

**Portail de revue** : Dupont D., 2006, Titre de l'article, *Nom de la revue*, Vol. x, N°x, pp. xx-xx, mis en ligne le xx xx xxx x, consulté le xx xx xxxx, URL : <http://adressedelarevue/>

**Site internet** : Nom du site, <http://adressedusite/>, mis en ligne le xx xx xxxx , consulté le xx xx xxxx